



VAL DE CHER
CONTROIS
Territoire de progrès

inter'com

L'info de la Communauté de communes Val de Cher Controis



DOSSIER L'EAU, BIEN COMMUN

La Communauté de communes au plus près des habitants

Les bords du Cher à Seigy © Les Conteurs x OT Sud Val de Loire

6

Actu

Les dernières brèves
du Val de Cher
Controis

15

Dossier

L'eau, bien commun

23

Agenda

Découvrez les
événements proches
de chez vous

Edito



Rendre notre territoire plus attrayant pour tous, telle est l'ambition de notre Communauté de Communes Val de Cher Controis.

Cela passe bien sûr par le développement économique qui est plus que jamais la priorité !

Cependant, l'attractivité se conjugue aussi avec la mise en œuvre d'une stratégie territoriale qui promet des services de qualité. L'offre culturelle, l'animation sportive, l'accueil de nos enfants, la prise en compte des enjeux environnementaux, la santé, l'habitat et le logement, autant de sujets que nous portons avec enthousiasme car ils sont déterminants pour l'avenir de notre territoire.



Cette question du logement représente pour le Val de Cher Controis une autre priorité. Elle est un préalable incontournable pour garantir notre ambition de développement. Le PACTE territorial France Rénov' sera en la matière un précieux levier pour accélérer la rénovation des logements et faciliter le parcours des ménages. La constitution d'une Maison de l'Habitat assurera à terme une réponse globale et équilibrée.

S'il nous faut inventer l'urbanisme de demain - parfois « rebâtir la ville sur la ville » - et limiter la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers, nous avons nécessairement besoin de conserver une offre foncière suffisante pour assurer notre développement. C'est le sens de l'adhésion du Val de Cher Controis à l'Établissement Public Foncier Cœur de France qui va nous aider à réaliser des projets d'urbanisme complexes, pour la Communauté de communes, mais aussi, et surtout, pour nos communes qui ne disposent pas toujours des moyens suffisants pour porter de tels projets.

L'attractivité, c'est faciliter les mobilités, mettre en place des services publics de proximité à l'image de notre 4^e Maison France Services qui a ouvert ses portes à Contres ; c'est une offre d'équipements structurants comme AGORAé, pôle de divertissements multiples et complémentaires, la Véloroute touristique Cœur de France à vélo qui ouvre ses chemins ce printemps ou encore le soutien à Accords-Centre Val de Loire, désormais installé au théâtre du Grand Orme, pour garantir l'accès à « la culture pour tous ».

Ce sont encore des politiques intégrées, à l'image de celle récente, concernant la gestion de l'eau, avec la mise en place d'un service communautaire dédié depuis le 1^{er} janvier 2025. Partager la ressource, préserver notre environnement, rassembler nos moyens pour faire mieux et plus, c'est une exigence, c'est agir avec responsabilité.

L'eau est un bien commun. Elle est la vie ! Elle est indispensable pour le secteur économique et agricole, pour justifier de l'accueil de nouveaux habitants. Sans elle, il serait impossible d'imaginer le développement du Val de Cher Controis.

Je tiens ici à remercier tous nos élus, en particulier Jean-François Marinier, vice-président en charge de l'eau-assainissement et Gémapi pour son investissement sur ce dossier. Tous ont compris l'intérêt de travailler ensemble sur ce sujet essentiel. Je suis convaincu que l'avenir nous donnera raison.

Faire Ensemble ce que l'on ne peut plus faire seul ! C'est cette ambition qui donne du sens à l'intérêt communautaire du Val de Cher Controis.

Jacques Paoletti,
Président

Sommaire



INSTANTANÉS // 04

Retour en photo sur l'actualité de votre communauté de communes

ACTU // 06

Les dernières infos sur les projets et missions de la communauté de communes

DOSSIER L'EAU, BIEN COMMUN // 15

AGENDA // 23

Votre territoire



Nos missions

Développement économique et touristique

Aménagement de l'espace

Protection et mise en valeur de l'environnement

Politique du logement et du cadre de vie

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs

Action sociale d'intérêt communautaire

Enfance jeunesse

Politique de santé

Politique culturelle, sportive et de loisirs

L'inter'com est édité par la Communauté de communes Val de Cher Controis - 15 A rue des Entrepreneurs - Contres - 41700 Le Controis-en-Sologne - Tél. 02 54 79 15 50

// Directeur de publication : Jacques Paoletti

// Conception, illustration et maquettage : Céline Vandenbossche

// Rédaction : Jean-Luc Vezon / Céline Vandenbossche avec la contribution des services communautaires

// Photographie : Jean-Luc Vezon / Maxime Berne / Laetitia Caux / Anais Grignon / Céline Vandenbossche sauf mentions particulières

// Impression : ISF - 2, rue des Onze Arpents - 41 000 BLOIS

// Distribution : La Poste

Tirage à 26 000 exemplaires - Dépôt légal à parution - ISSN 2425-3405



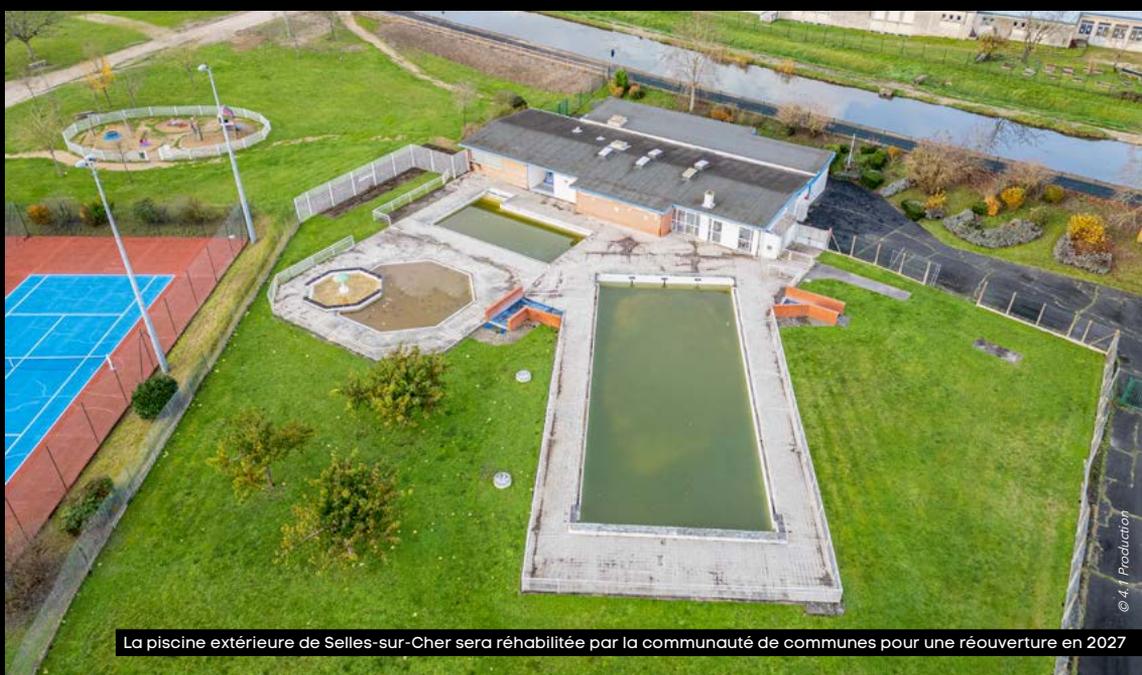
Le spectacle LouP de La PeTITe CompAgnie a fait salle comble pour des Dimanche en famille à Couddes et à Faverolles-sur-Cher



Les rencontres culture et patrimoine font naître de nouveaux projets artistiques dans les écoles et structures médico-sociales



Forum jobs d'été à Saint-Romain-sur-Cher le samedi 15 mars



La piscine extérieure de Selles-sur-Cher sera réhabilitée par la communauté de communes pour une réouverture en 2027

© 4.1 Production



La convention signée entre l'intercommunalité et Accords-Centre Val de Loire permettra de développer l'enseignement artistique sur le territoire et favorisera le rayonnement du théâtre du Grand Orme



Intervention sur l'hygiène bucco-dentaire à l'accueil de loisirs de Saint-Aignan



Animation Ecopousse dans les écoles pour sensibiliser les élèves aux enjeux environnementaux



Le programme Savoir Rouler À Vélo se poursuit dans les accueils de loisirs de Montrichard Val de Cher et du Controis-en-Sologne ainsi qu'à l'école de Gy-en-Sologne



Répétition des écoles de musique de Contres et de Selles-sur-Cher au théâtre du Grand Orme

Finances

Un budget 2025 maîtrisé

Le budget 2025 consolidé, tous budgets confondus, s'élève à 106 millions d'euros dont 75,8 millions d'euros au service du territoire.

Le budget a été voté en février cette année en raison de l'intégration de la compétence eau potable et assainissement collectif. Un budget supplémentaire a été voté en avril 2025 notamment pour intégrer les résultats de 2024. L'emprunt est de 16 millions d'euros, il sera mobilisé en fonction des besoins sur les projets.

Le budget a été construit sur la base d'hypothèses d'évolution des recettes prudentes (dotations stables / recettes fiscales stables) et une évolu-

tion des dépenses de fonctionnement courantes en augmentation de 2 % pour tenir compte de l'inflation.

Les taux de la Communauté de communes Val de Cher Controis ont été diminués pour 2025 (conseil communautaire du 31 mars 2025) afin de limiter l'impact pour le contribuable de l'adhésion à l'établissement public foncier.

75,8

millions d'euros de dépenses

3

ans de capacité de désendettement sur le budget principal

34

millions d'euros d'investissement

Où vont nos dépenses ?



Environnement 13,6 M€

- Animation du Plan Climat Air Energie Territorial et bilan de mi-parcours
- Plan de mobilité
- Création de boucles cyclables
- GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
- Participation au programme régional LIFE_ LETsGo4Climate
- Nouvelles compétences : Eau potable et Assainissement collectif
- Fonctionnement du Service Public d'Assainissement Non Collectif
- Projet du Moulin de Rouzeau



Culture, sports et enfance jeunesse 10,9 M€

- Programmation culturelle
- Subventions aux associations et aux projets culturels dans les écoles
- Aménagement de lieux culturels
- Construction d'un équipement sportif couvert dédié au rugby à Chissay-en-Touraine
- Fonctionnement et entretien des gymnases et centres aquatiques communautaires
- Participation au projet de musée à Thésée
- Dojo communautaire de Saint-Georges-sur-Cher
- Intégration des piscines de Saint-Aignan et Selles-sur-Cher
- Fonctionnement des accueils de loisirs et accueils ados



Économie 12,7 M€



- Aide aux entreprises : investissement immobilier, matériel et apprentissage
- Accompagnement des porteurs de projets
- Programme AGORAé qui requalifie la friche commerciale située à Contres
- Aide aux travaux de la fourrière de Sassay
- Bâtiment village d'entreprises à Contres



Tourisme 4,1 M€



- Construction de la véloroute Cœur de France à vélo
- Subvention à l'office de tourisme Sud Val de Loire
- Maison éclusière de Monthou-sur-Cher, lieu-dit de Vineuil
- Passerelle de Noyers-sur-Cher



Opérations financières 12,5 M€



- Annuité de la dette
- Fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR)
- Reversement au SMIEEOM pour la gestion des déchets



Aménagement des territoires et habitat 3,6 M€



- Dispositif Amélioration de l'Habitat
- Documents d'urbanisme
- Programme Territorial de l'Habitat et du Logement (PTHL)
- Entretien et aménagement des aires d'accueil des gens du voyage en réponse au Schéma Départemental
- Financement du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)



Administration & services support 9,9 M€



- Accueil, secrétariat, comptabilité, commande publique, informatique et communication
- Aides aux communes par des fonds de concours
- Extension du siège de la communauté de communes
- Entretien des bâtiments de gendarmerie de Contres et Selles-sur-Cher



Santé, France services et petite enfance 2,7 M€



- Convention santé famille
- Subvention PAÏS
- Fonctionnement des France services
- Fonctionnement des Relais Petite Enfance, crèches, Lieu d'Accueil Enfants Parents
- Création d'une MAM (Maison d'Assistants Maternels) au cœur de la ZA des Barreliers

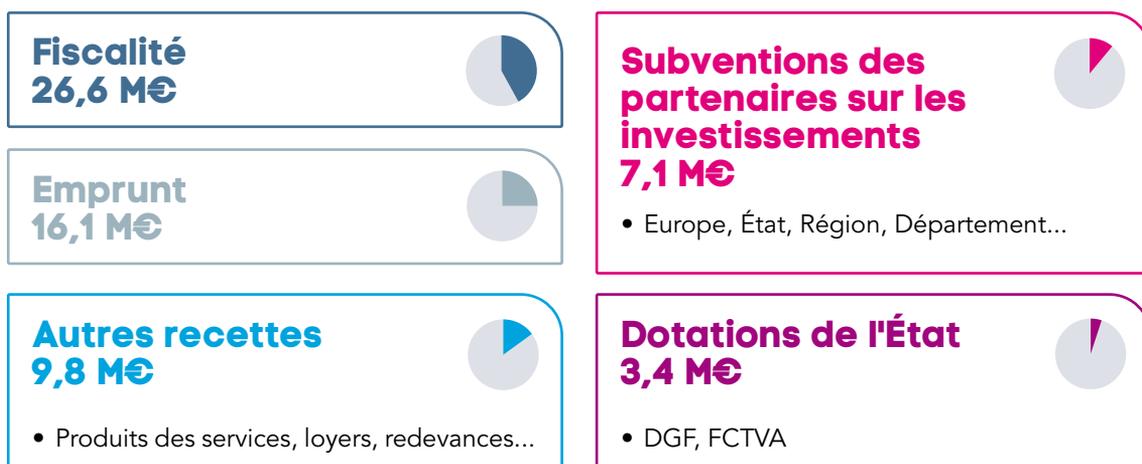


Reversement aux communes 5,8 M€



- Attribution de compensation

D'où viennent nos principales recettes ?



Points de vue



Stella Cocheton, vice-présidente en charge des finances

La situation des collectivités s'est un peu dégradée en 2024 mais ce contexte ne représente pas un obstacle à la poursuite des politiques publiques de la communauté de communes, tant en investissement qu'en fonctionnement, en raison d'une situation financière saine. Sur son budget principal, sa capacité de désendettement est inférieure à 3 ans.

La Communauté de communes Val de Cher Controis maintient donc ses investissements avec un niveau d'investissement global de 34 millions d'euros.

En 2025, nos priorités se tournent vers :

- **La politique du logement**, devenue prioritaire en raison de la baisse démographique, du vieillissement de la population et du nombre croissant des meublés de tourisme. Une maison de l'habitat sera constituée pour développer le parc des résidences principales de qualité à prix abordable,

- **L'immobilier d'entreprise** et le **soutien à l'économie** restent les piliers de l'action communautaire en faveur de la création d'emploi et de richesse. L'action communautaire est plus que jamais nécessaire en cette période de repli,
- **Le tourisme** devient le nouvel axe fort du développement économique avec notamment la création de la véloroute Cœur de France à vélo,
- **Les services à la population** (santé, enfance jeunesse, petite enfance, France services, sports...) restent dynamiques avec plusieurs projets nouveaux, nécessaires au bien vivre, la cohésion et l'attractivité du territoire,
- **Le développement durable** (eau, énergie, mobilité, biodiversité) prend une place particulière dans notre budget 2025 en raison de sa montée en puissance rapide.

" Notre bonne santé financière nous permet de soutenir des priorités structurantes pour notre territoire et ses habitants notamment le logement et l'habitat, le développement économique et les services à la population." affirme Jacques Paoletti, Président.

Enfance

Éclats de lire : les enfants s'ouvrent au voyage par la lecture

Le festival de lecture à haute voix est de retour en 2025 pour une deuxième édition sur le thème du voyage. Créé pour promouvoir la lecture pour tous et fédérer générations et publics, il associe de nombreux acteurs socio-éducatifs et culturels du Val de Cher Controis.

Les jeunes du centre de loisirs communautaire de Contres participent une nouvelle fois au projet et se préparent à être acteurs du spectacle prévu le 18 juin prochain. Sous la houlette de la comédienne et chanteuse Caroline Guisset (théâtre du Grand Orme), ils s'initient au théâtre et ont découvert le joli conte « Babik, l'enfant du voyage ».

« Le thème du voyage est une invitation à s'ouvrir sur les autres et le monde. Ce livre et son CD



Caroline Guisset conte l'histoire de Babik, l'enfant du voyage

audio, qui racontent l'histoire de Mariette et du jeune Babik, sont une porte ouverte vers la culture manouche » souligne Sylvie Briez, directrice de l'accueil de loisirs communautaire, une structure qui a mis le livre au centre de son projet pédagogique. ■

Jeunesse

4.000 km de découvertes littéraires

De Selles-sur-Cher à la Croatie, en passant par Paris, Amsterdam ou Berlin, des jeunes de l'Association Jeunesse De Selles-sur-Cher ont parcouru 4.000 km l'été dernier mêlant découvertes culturelles et lectures poétiques. Chaque étape a été l'occasion de s'ouvrir aux autres, de s'enrichir et de tisser des liens forts. Entre bus de nuit, camping et auberges, l'aventure a été aussi humaine qu'artistique.



De retour de leur aventure, les jeunes de Selles-sur-Cher présentent leur carnet de voyage

Les souvenirs et les anecdotes collectés au fil des kilomètres sont retracés dans leur carnet de voyage en ligne. Une lecture qui promet de vous transporter au cœur de cette odyssee européenne. ■

Le récit complet : val2c.fr/4000km-4000signes

Bon plan

Un coup de pouce contre les frelons asiatiques !

Pour limiter la prolifération des frelons asiatiques, la Communauté de communes Val de Cher Controis prend en charge jusqu'à 120 € pour la destruction d'un nid de frelons asiatiques dans la limite d'une intervention par foyer et par an.



Il suffit d'envoyer un RIB et la facture acquittée de l'intervention réalisée par un professionnel à contact@val2c.fr

Plus d'infos au 02 54 79 15 50.

Travaux

Une interco en mouvement

Avec 34 millions d'euros consacrés à l'investissement en 2025, la communauté de communes construit son avenir avec deux valeurs clés : attractivité et qualité de vie.

C'est maintenant !

Véloroute Cœur de France à vélo : nouveau point fort du territoire !



Nouvel atout touristique du Val de Cher Controis, la véloroute Cœur de France à vélo est officiellement en service depuis le 24 mai. Reliant Tours à Bourges, la V46 traverse le Val de Cher Controis sur 50 km d'itinéraires sécurisés le long du Cher, entre Chissay-en-Touraine et Selles-sur-Cher. Orchestré par un comité d'itinéraire, sa « mise en tourisme » est en cours de finalisation. Elle passe notamment par la création de services et d'infrastructures pour les cyclotouristes. « L'enjeu est de faire du Val de Cher Controis une destination de tourisme cyclable de premier plan » souligne Julien Beaudon, directeur du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais qui a coordonné sa réalisation.

Une nouvelle France services communautaire



L'espace France Services communautaire de Contres a ouvert le 3 mars. Dans des locaux rénovés, il permet un accompagnement de proximité sur les démarches de 12 partenaires nationaux (La Poste, France Travail, CAF, Assurance maladie, retraite, MSA, URSSAF-CESU, ministère de la Justice, de la Transition écologique, France Titres, DGFIP, ANAH) et locaux. Situé rue Théo Bertin, doté d'un parking, il est dirigé par Virginie Lambert épaulée de Tiphaine Antignac. L'espace est ouvert au public le matin (du lundi au vendredi de 9 h à 12 h) et l'après-midi sur rendez-vous (du lundi au jeudi 14 h à 17 h).

Un bâtiment d'activités au Clos de l'azuré



Livré fin décembre, ce bâtiment relais, situé sur une zone d'activités à Saint-Georges-sur-Cher, offre trois cellules de 360 m² dotées chacune d'une mezzanine de 90 m². Réalisé sous maîtrise d'œuvre de la communauté de communes pour un coût d'1 million d'euros HT, il vise à répondre rapidement à des besoins d'entreprises. « Les loyers sont raisonnables. Nous cibons des activités tertiaires, commerciales ou artisanales. Les surfaces proposées livrées brutes sont aménageables » explique Alexandre Willems, développeur économique du Val de Cher Controis en soulignant « la belle visibilité » du bâtiment à proximité de la D 976.

C'est pour demain !

Des aménagements communautaires pour l'essor du rugby



L'Entente Rugby Chissay-Montrichard disposera l'automne prochain de vestiaires et d'un lieu de convivialité sur le terrain de rugby à Chissay-en-Touraine. Porté par le Val de Cher Controis, cet équipement de 160 m², d'un coût de 620 000 € TTC fait l'objet, à date, d'un cofinancement du Val de Cher Controis, de la Fédération Française de Rugby et de l'Agence Nationale du Sport. « Nous ne disposions pas de vestiaires. Cet investissement communautaire va nous permettre de poursuivre le développement du club qui compte 89 licenciés dont une moitié de jeunes et nos actions éducatives pour promouvoir la pratique sportive dans le Val de Cher Controis » souligne Éric Assaraf, président du club de rugby local.

AGORAé, un pôle de loisirs inédit sur le territoire



Les travaux du pôle de divertissement AGORAé, à l'entrée du Controis-en-Sologne sur l'ex-friche Intermarché, ont démarré. À l'horizon de la fin d'année, le site accueillera différentes activités au sein de cinq cellules : terrains de padel (1600 m²), espace de jeux pour enfants (700 m²), CrossFit (musculature, endurance et gymnastique, 640 m²), restaurant-brasserie (600 m²) et un bar after work (550 m²). Ces activités prendront place dans un environnement paysager imaginé par l'architecte paysagiste SATIVA et jouxteront un cinéma de 3 salles, projet porté par l'exploitant de Ciné Sologne à Romorantin-Lanthenay.

Un dojo communautaire en cours de construction



À Saint-Georges-sur-Cher, les travaux ont démarré en janvier dernier pour un ambitieux projet mêlant sport et culture. L'objectif ? Créer un pôle regroupant un dojo communautaire et une école de musique municipale sur un terrain de 3000 m². Idéalement situé près de l'école, du complexe sportif et de la salle des fêtes, ce nouvel équipement mutualisera plusieurs espaces pour optimiser les coûts et limiter la consommation foncière. Le dojo accueillera clubs de judo, karaté et événements sportifs pouvant accueillir jusqu'à 200 personnes. Ouverture prévue début 2026 !

Logement

PACTE territorial : un service public de rénovation de l'habitat

Destiné à accélérer la rénovation des logements et faciliter le parcours des ménages, le PACTE Territorial France Rénov' a été voté en conseil communautaire le 31 mars dernier. Cette contractualisation avec l'État, la région et l'ANAH permettra au Val de Cher Controis d'agir encore plus efficacement pour aider occupants et bailleurs.

« Notre territoire souffre d'un manque de logements locatifs privés. Le PACTE est un outil essentiel pour accompagner les propriétaires de biens dans leurs projets de rénovation et d'accessibilité ; cela permettra de développer l'accès au locatif et d'agir contre la vacance » explique Roman Gomez, chargé de mission Aménagement du territoire et habitat.

Le troisième volet concerne l'aide aux travaux actuellement assurée dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat. Elle reste en place jusqu'au 15 octobre. À compter de cette date, un nouveau dispositif verra le jour. En cours de définition, il sera présenté cet été et redéfinira les aides financières. Une seconde version du PACTE sera alors votée.

Pour aller plus loin et renforcer la proximité, le Val de Cher Controis va enfin installer une Maison de l'Habitat en 2025. Cette structure répondra à toute question sur le logement (acquisition, location, rénovation...). ■



Concrètement, le PACTE territorial concrétise la mise en place du service public de rénovation de l'habitat. Il comporte plusieurs volets dont un intitulé « information-conseil-orientation ». Un guichet unique apportera les premières réponses aux porteurs de projets en matière juridique et de conseils pour les projets de rénovation (énergie, adaptation au vieillissement...). Cette mission sera assurée gratuitement et en toute neutralité par l'ADIL41 qui tient des permanences dans les 4 pôles de centralité du territoire (Le Controis-en-Sologne, Montrichard Val de Cher, Selles-sur-Cher et Saint-Aignan).

Le second volet du PACTE territorial intitulé « dynamique territoriale » vise à faire connaître les dispositifs d'aide. Plusieurs actions vont ainsi voir le jour dans ce cadre sur le territoire : forum de l'habitat, balade thermique, réunions d'informations, petit-déjeuner pour les entreprises...

Zoom sur

Établissement public foncier : un levier pour agir sur le logement et le commerce

Le Val de Cher Controis a rejoint l'Établissement public foncier local (EPFLi) Cœur de France fin décembre. Cet outil permet aux communes de mieux maîtriser le foncier pour répondre aux besoins en logements, commerces et services de proximité.

L'EPFLi accompagne les projets en prenant en charge les négociations, achats, portages et rétrocessions des biens, ce qui facilite et accélère les opérations. Les communes peuvent saisir l'EPFLi en ligne ; la communauté de communes émet un avis sur chaque demande. Plusieurs communes du territoire, comme Oisly, Couddes ou Pontlevoy, ont déjà exprimé leur intérêt. Financé par une taxe dédiée, l'EPFLi est gouverné par un conseil d'administration où le Val de Cher Controis est représenté par Jacques Paoletti et Jean-Pierre Rabusseau, avec deux suppléants.

Plus d'infos : www.fonciercoeurdefrance.fr

Économie

Le territoire d'industrie Sologne Val de Cher accélère la réindustrialisation



Marc Ferracci, ministre de l'Industrie à la découverte de notre territoire d'industrie au salon Global Industrie de Lyon

Pour mieux accompagner le développement de son tissu industriel et sa décarbonation, le Val de Cher Controis a rejoint les communautés de communes du Romorantinais et Monestois et de la Sologne des Rivières au sein du programme Territoires d'industrie.

Lancé en 2018 par l'État et renouvelé en 2023 afin de déployer une stratégie de reconquête industrielle « par et pour les territoires », Territoires d'industrie est animé localement par un binôme élu - chef d'entreprise associant Jacques Paoletti, président du Val de Cher Controis et Christian Provost, PDG du groupe Barat.

La seconde phase du programme comprend 4 axes : accélérer la transition écologique et énergétique, favoriser des écosystèmes d'innovation sur le territoire, lever les freins au recrutement, développer les compétences et mobiliser un foncier industriel adapté. Territoires d'industrie met à disposition un soutien à l'animation locale (cofinancement d'un chef de projets), des moyens d'ingénierie et des investissements productifs via des aides du Fonds vert.

« Être labélisé est un atout pour le territoire. Cela va accélérer les projets dans un contexte de raréfaction du foncier (loi ZAN). C'est aussi un levier pour aider les entreprises à recruter via une offre complète pour la gestion de l'emploi et des compétences » souligne Jacques Paoletti.

En matière de communication, la mutualisation des moyens a permis au Territoire d'industrie Sologne Val de Cher d'être présent, du 11 au 14 mars, au salon Global Industrie de Lyon. Présent sur le pôle régional avec Dev'Up et l'agence d'attractivité du Loir-et-Cher Be LC, ses représentants ont pris de nombreux contacts et ont pu valoriser son offre foncière « clef en main » comme par exemple les 15 hectares de l'agro parc du Controis-en-Sologne. ■

**Contacts : Alexandre Willems 02 54 79 15 50
Amandine Mutel 06 81 27 91 30**

Sport

Piscine de Saint-Aignan, c'est reparti !

Repris en gestion par le Val de Cher Controis depuis janvier, le centre aquatique de Saint-Aignan a réouvert ses bassins le 17 février pour les scolaires et depuis le 19 mars pour le grand public et les associations. Le site réhabilité offre notamment des conditions d'accueil améliorées (hall, douches, local PMR). Bruno Villain responsable du bassin et Céline Jourdain, agent d'accueil assurent au quotidien son fonctionnement. Le bassin extérieur de 25 m sera accessible à partir de juin. ■



Céline Jourdain et Bruno Villain, chevilles ouvrières de la piscine de Saint-Aignan

Ouverture les lundis (16 h / 19 h), mercredis (14 h / 17 h), vendredis (14 h / 17 h) et vacances scolaires (du lundi au vendredi 13 h / 19 h). Tarifs : adulte (4,5 €), 3 - 17 ans (3,5 €).

Culture

*Rencontre avec ...***Sébastien Marchand, directeur d'ACVL**

L'association Accords-Centre Val de Loire (ACVL) est installée dans les locaux du théâtre du Grand Orme à Feings depuis le 1^{er} janvier dernier. Son expertise dans l'action culturelle sera une nouvelle ressource pour le Val de Cher Controis.

« Ce lieu est merveilleux, au cœur de la campagne avec des infrastructures de qualité et aux normes. Il est aussi bien identifié des acteurs culturels » ; directeur d'ACVL, Sébastien Marchand est un homme heureux.

nistration est de porter une exigence artistique forte. Le Grand Orme n'est pas une salle des fêtes mais un lieu de création, de représentations, de vie culturelle pour tous les publics » insiste l'ancien directeur de conservatoires.



Sébastien Marchand, directeur d'Accords-Centre Val de Loire

Résidences d'artistes, rencontres professionnelles, répétitions, concerts, représentations théâtrales y trouveront un écrin de verdure. L'école de théâtre, l'une des deux seules du département, poursuivra naturellement ses activités. Ses enseignants, tous artistes professionnels forment 70 élèves.

Fer de lance du site, la salle de théâtre avec ses 140 sièges de velours rouge, pouvant être déployée jusqu'à une jauge de 210, sera naturellement un magnifique outil mais le Grand Orme, c'est aussi une belle salle de travail et de création, une bibliothèque technique et pédagogique, deux chambres aménagées pour accueillir des artistes résidents ou encore un bar d'été très convivial « la Laiterie ».

L'association, dont il a la responsabilité depuis 2020, a trouvé le cadre idéal pour poursuivre son développement. Son expertise s'étend aux domaines de la musique, de la danse et du théâtre. Déléguataire du département pour les aides du Schéma départemental des enseignements artistique et pratiques amateurs (SDEPA de Loir & Cher), elle porte aussi le Symphonique de Loir-et-Cher (EO41) et gère la paie de nombreuses structures culturelles.

109 adhérents, représentant 7500 personnes, profitent des compétences de ses 7 permanents en ingénierie culturelle et montage de projets. « Nous mutualisons les forces et moyens de nos adhérents. Le Grand Orme sera le lieu de ce partage et d'un accompagnement encore plus qualitatif » se félicite Sébastien Marchand.

Portée par la comédienne et metteuse en scène Danièle Marty, l'aventure du Grand Orme va donc se poursuivre avec ACVL dont le projet associatif veut avant tout « servir ». « La volonté de notre président Gilles Lagarde* et de son conseil d'admini-

Sébastien Marchand se réjouit aussi d'apporter sa pierre à la vie culturelle du Val de Cher Controis. Une convention signée le 6 avril dernier pose le cadre du partenariat avec un soutien financier conséquent (35 000 €). « Je suis heureux de cet appui au moment où de nombreuses structures culturelles pâtissent de la baisse des subventions. Le Val de Cher Controis a une politique d'accès à la culture pour tous qui rejoint notre finalité. ACVL va participer pleinement à l'animation du territoire et de son patrimoine » précise Sébastien Marchand.

« Les habitants du Controis-en-Sologne, ville nouvelle avec laquelle nous partageons déjà une programmation annuelle au théâtre du Grand Orme, et de tout le territoire sont les bienvenus » conclut le directeur en les invitant d'ores et déjà aux grandes soirées d'été prévues les 16, 17, 18 juillet et 8, 9, 10 août. Au menu, spectacles, concerts et restauration. ■

*** Ancien préfet de Loir-et-Cher (2012-2014), il est directeur de cabinet du président du Sénat depuis 2017.**



DOSSIER

L'EAU, BIEN COMMUN

Parce que la ressource en eau, la qualité de l'environnement et la biodiversité sont essentielles pour le développement du territoire, le Val de Cher Controis conduit une politique volontariste en assumant pleinement la compétence Eau et assainissement depuis le 1^{er} janvier dernier. La communauté de communes se donne les moyens de répondre aux enjeux environnementaux, sociaux ou réglementaires du cycle de l'eau. Ce nouveau service public va compléter l'action engagée en matière de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI). Notre dossier explore les différentes facettes de l'eau, devenue projet de territoire.



© 4.1 production

L'eau est notre bien commun

Rencontre autour de l'eau avec Jacques Paoletti, Président du Val de Cher Controis & Thierry Burlot, président du comité de bassin Loire-Bretagne. Interview croisée.

Pouvez-vous présenter le bassin Loire - Bretagne?

T. Burlot. Notre bassin est l'un des 6 bassins hydrographiques français. Son comité anime la concertation entre les usagers de l'eau, les élus et l'État pour la gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques. Son périmètre va du Mont Gerbier de Jonc à l'estuaire de la Loire et inclut la Bretagne. Il définit notamment les orientations de l'action de l'agence de l'eau et adopte l'état des lieux et le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE).

Comment ces instances sont-elles partenaires du Val de Cher Controis ?

T. Burlot. Le Val de Cher Controis est à nos yeux une intercommunalité exemplaire qui a pris une compétence pleine et entière sur l'eau tant pour le petit cycle (assainissement, eau potable) que le grand (du nuage à la mer) sur lequel elle a beaucoup investi via notamment la compétence GEMAPI*. Nous souhaitons accompagner cette politique volontariste et créer une synergie d'actions.

Entre sécheresse et inondations, y-a-t-il un problème de l'eau en France ? Le Val de Cher Controis est-il concerné ?

T. Burlot. Oui, naturellement le dérèglement climatique fait son œuvre. Je rappelle que les assurances ont indemnisé les sinistres dûs à des catastrophes météorologiques à hauteur de 5 milliards d'euros en France en 2024. Longtemps perçu comme inépuisable, l'eau est sous tension. Nous devons désormais la partager et mieux la gérer collectivement. Les territoires où il fera bon vivre seront ceux qui ont su prendre le sujet à bras le corps. Votre territoire est bien sûr concerné avec un sous-sol à préserver qui constitue un patrimoine.

Comment mieux préserver l'eau, ce bien commun ?

T. Burlot. La gestion de l'eau n'est pas que l'affaire de techniciens, c'est un projet politique pour le territoire. Je crois que l'espace communautaire est le plus pertinent pour l'aborder. Lors de ma venue

« L'espace communautaire est le plus pertinent pour gérer la ressource en eau, notre bien commun »

en décembre dernier, j'ai pu constater l'intérêt de cette coopération qui est le meilleur levier d'action pour sécuriser les approvisionnements et offrir une eau de qualité sans dégrader l'écosystème.

Comment sortir des logiques où l'urbanisme, le développement agricole et économique restent chacun dans leur couloir sans se parler ?

T. Burlot. Il ne faut pas opposer agriculteurs, entreprises et usagers. La guerre de l'eau comme à Sainte-Soline est stérile. Cela passe par un projet de territoire basé sur un diagnostic précis (HMUC**) pour comprendre l'état du milieu et les besoins de chacun. S'il est partagé, il sera alors possible de définir les actions à mener en faveur d'une gestion durable de la ressource en eau à l'échelle du bassin versant. L'intercommunalité doit être le fer de lance de cette réflexion globale.



Natacha Mosnier, directrice du NEC présente les derniers travaux sur le Cher à Jacques Paoletti et Thierry Burlot

Quel est l'état de la ressource en eau sur le Val de Cher Controis ? Un diagnostic a-t-il été réalisé ?

J. Paoletti. Dans le cadre de l'élaboration du PLUi***, un état des lieux sur les ressources en eau a été établi en 2021. Il indique que les ressources d'eau souterraine sont en bon état quantitatif, avec cependant une vigilance concernant la baisse de la nappe du Cénomaniens. La commune du Controis-en-Sologne (Contres) est un point de sensibilité particulier en termes qualitatifs avec une consommation moyenne élevée, du fait de son activité industrielle, et de la baisse de productivité de ses ressources l'été. L'état des lieux indique également que notre territoire est situé en zone sensible à la pollution des milieux et que sa moitié sud est identifiée comme zone vulnérable aux nitrates et pesticides. C'est le cas sur le syndicat de Soings-en-Sologne/Rougeou, où une réflexion est engagée.

Pourquoi la prise de compétences eau potable - assainissement au 1^{er} janvier 2025 est-elle utile ?

J. Paoletti. La gestion intercommunale a pour objectif de proposer un service égalitaire sur le ter-



Réunion de lancement du transfert des compétences eau et assainissement

ritoire et répondre aux enjeux environnementaux, sociaux ou réglementaires du cycle de l'eau. Elle présente différents avantages. Avec une capacité d'investissement plus importante (65 millions d'euros prévus sur 10 ans), le Val de Cher Controis pourra notamment réaliser des travaux de mise aux normes et d'entretien des équipements ne pouvant jusque-là être assumés financièrement par les communes. Ces interventions permettront d'assurer le maintien en bon état des infrastructures et de limiter les fuites des réseaux. En cas de crise, telle une sécheresse, nous pourrions aussi mobiliser plus de moyens. Enfin, l'égalité devant le service public constituant un principe de base, le Val de Cher Controis se donne 9 ans pour procéder à l'harmonisation des tarifs sur l'ensemble du territoire (hors communes dépendant d'un syndicat s'étendant sur plusieurs intercommunalités). Notre communauté de communes a désormais une vision globale sur le grand cycle et le petit cycle de l'eau.

Quelles vont être les conséquences pour les particuliers, entreprises et communes ?

J. Paoletti. La création d'un service public eau et assainissement au sein du Val de Cher Controis va améliorer le niveau de service pour les usagers. Pour les communes, précédemment seules et désormais regroupées en régies eau et assainissement, l'accès à un interlocuteur unique, sera positive. Elles disposeront de moyens financiers supplémentaires et d'un accompagnement dans l'expertise technique des projets (via le recrutement de techniciens dédiés au suivi des marchés de prestations et autres contrats de délégation de service public). J'ajoute que les investissements pour ce service conforteront le droit à construire parfois limité par l'accès à l'eau et les capacités de traitement. ■

* Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

** Hydrologie, Milieux, Usages et Climat.

*** Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Une nouvelle gestion pour l'eau potable

Des points de captage d'eau jusqu'au robinet, de nombreux acteurs sont coordonnés par la communauté de communes pour gérer cette précieuse ressource.

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la gestion de l'eau potable et des eaux usées est communautaire. Pour garantir une qualité de service à tous les habitants, le Val de Cher Controis a décidé de s'appuyer sur les gestionnaires historiques, que sont les syndicats d'eau potable présentés dans la carte ci-dessous, en leur déléguant la compétence. Par ailleurs, certaines communes ne sont pas rattachées à un syndicat et gèrent individuellement la compétence eau potable.

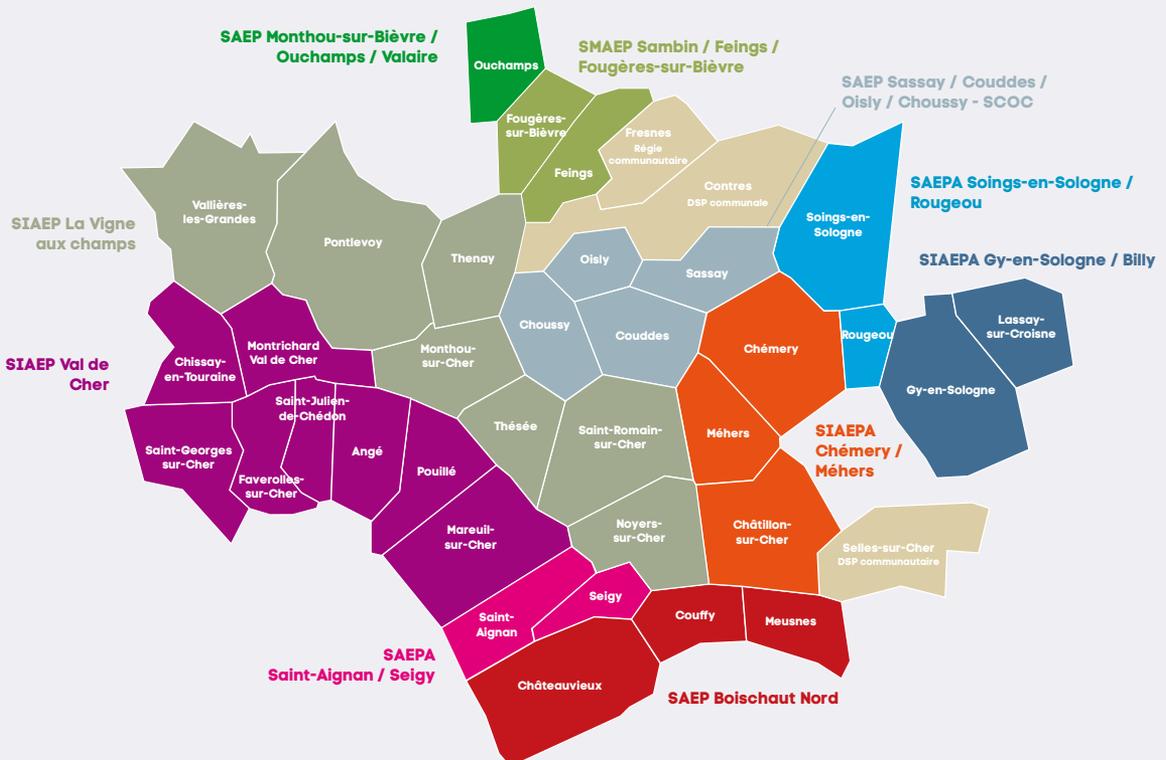
Quel que soit le mode d'organisation, la gestion de l'eau potable peut être :

- assurée directement par le gestionnaire avec ses propres moyens techniques et humains, c'est ce que l'on appelle le fonctionnement en régie,

- confiée à un prestataire privé
 - > via un marché public de prestation pour une partie de son activité (relève, facturation...), c'est ce que l'on appelle une régie avec prestations de services,
 - > ou déléguée pour l'ensemble de l'exploitation via un marché de Délégation de Service Public (DSP).

Sur le Val de Cher Controis, les entreprises partenaires sont Véolia ou la Saur.

Besoin d'un renseignement ? Votre contact privilégié est celui qui figure sur votre facture d'eau et d'assainissement.



35
forages

45
réserves d'eau potable

1 632 km
de réseau pour acheminer
l'eau potable

3 800 000 m³
d'eau potable
consommés par an

32 m€
d'investissement
pour l'eau potable
sur 10 ans

*Le saviez-
vous ?*

*L'eau douce représente
3 % de l'eau sur
la planète.*



L'assainissement à 100 %

Déjà en charge de l'assainissement individuel depuis sa création, la communauté de communes gère désormais l'assainissement collectif pour une compétence à 100 %.

A l'instar de la gestion de l'eau potable, l'assainissement collectif peut s'appuyer sur des syndicats dédiés, des communes et une régie communautaire créée à l'occasion du transfert de compétence et regroupant 11 communes, dont la gestion est assurée en régie ou par délégation (cf. page 18).

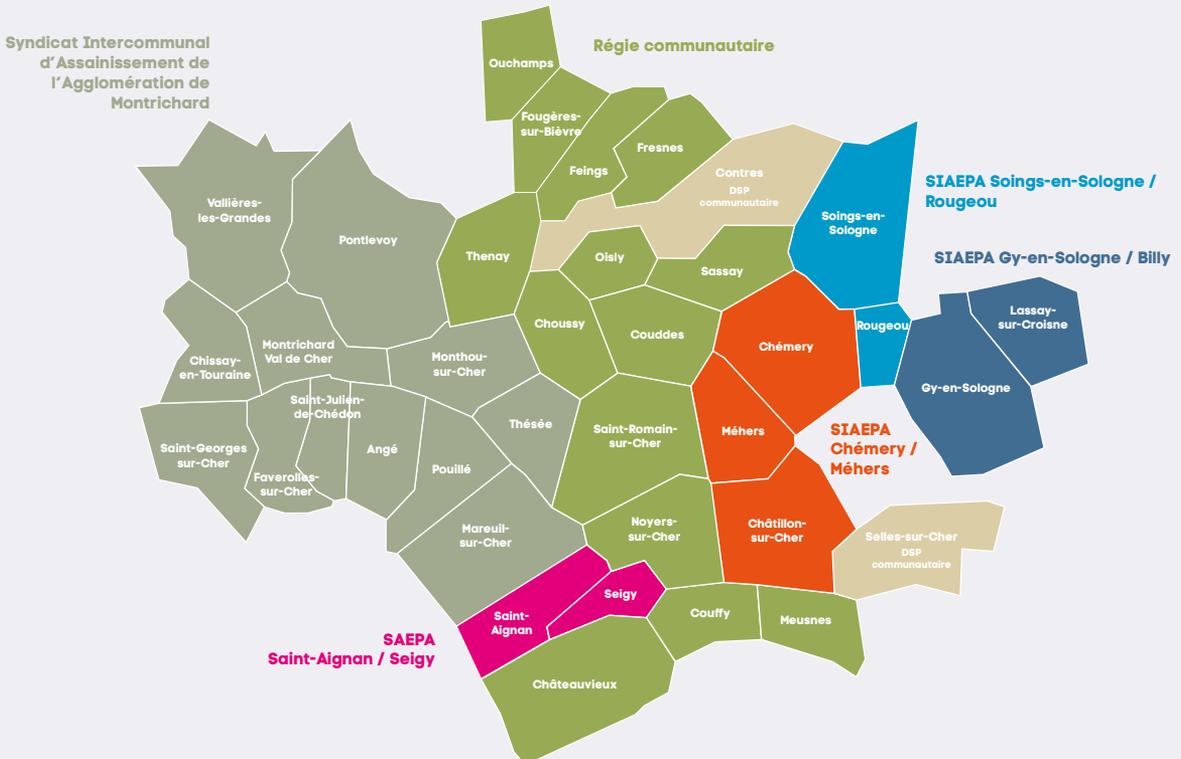
Pour traiter les eaux usées, plusieurs dispositifs techniques sont présents sur le territoire :

- station d'épuration par boues activées,
- filtre à macrophytes (appelé également filtre planté de roseaux),
- disques biologiques,

- lagunage naturel ou aéré,
- filtre à sable.

Ces dispositifs, bien que différents en termes de technicité et de complexité de traitement, permettent d'assurer une épuration des eaux usées adaptée au contexte local.

Quand les habitations ne peuvent pas être raccordées à l'assainissement collectif, des installations d'assainissement individuel doivent être mises en place. Ces installations sont contrôlées par les services communautaires à leur création puis lors de contrôles réguliers ainsi qu'en cas de vente.



33 M€
d'investissement
pour
l'assainissement
sur 10 ans

38
stations d'épuration
traitent les eaux
usées

6 301
installations
d'assainissement non
collectif

Point de vue

Jean-François Marinier,
vice-président en charge de l'eau,
l'assainissement et la GEMAPI

Quels sont les principaux projets et investissements touchant les compétence eau et assainissement ?

Plusieurs projets visent à sécuriser l'alimentation en eau d'un point de vue quantitatif et qualitatif : amélioration des interconnexions (Syndicat de la Vigne aux Champs/Saint-Aignan), amélioration du traitement (forage supplémentaire et reversoir associé à une usine de traitement au Controis-en-Sologne), création de nouveaux forages (Chémery) ou renouvellement de réseaux d'eau potable (Selles-sur-Cher). D'autres investissements visent à améliorer

la qualité du traitement des eaux usées avec la réhabilitation de stations d'épuration (Chémery, Châtillon-sur-Cher...), le renouvellement de réseaux d'assainissement (Selles-sur-Cher). Enfin, nous travaillons à améliorer la connaissance patrimoniale pour préciser les investissements nécessaires des futurs schémas directeurs d'assainissement (Sassay, Méhers...).

Y-aura-t-il une incidence sur le prix de l'eau ?

L'étude préalable à la prise de compétences a révélé la nécessité d'investir 65 M€ sur 10 ans pour moderniser les réseaux d'eau, l'assainissement et ses stations. Cela nécessite un effort financier conséquent pour le Val de Cher Controis passant par une hausse du prix de l'eau. Aujourd'hui, la tarification est variable selon les communes. Pour harmoniser les tarifs et éviter un choc de hausse, nous avons décidé de lisser l'évolution tarifaire sur une période de 9 ans. Un tarif cible de 1,68 € HT le m³ a été défini pour l'eau potable hors abonnement et hors redevance Agence de l'eau. Mais compte tenu de l'importance des investissements et des changements récents dans le régime des aides de l'Agence de l'eau, ce choix pourrait faire l'objet d'évolution dans les années à venir.

Préserver les rivières

Exercée par l'intercommunalité depuis 2018, la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) est gérée grâce au partenariat avec huit syndicats de rivières (le Nouvel Espace du Cher, le Cher Sauvage, l'Amasse, le Fouzon, le Modon, le Beuvron, le Canal de Berry et la Sauldre) pour la partie gestion des milieux aquatiques ; concernant la prévention des inondations, une convention a été passée avec l'Établissement Public Loire pour la gestion et l'entretien des digues. Pour la mettre en œuvre, le Val de Cher Controis bénéficie d'une taxe spécifique annexe à la taxe foncière sur les propriétés bâties ou non, la taxe d'habitation et la CFE. D'un montant de 850 000 €, elle permet de financer les investissements comme le projet de zones humides tampons artificielles à Châteauvieux. « La communauté de communes s'est organisée pour répondre aux enjeux du Grand Cycle de l'Eau et à la prévention des inondations. Nous sommes vigilants sur l'utilisation du produit de cette taxe pour répondre aux besoins du territoire » souligne Jean-François Marinier, vice-président en charge de l'eau, assainissement et GEMAPI.

Une maison de l'eau en projet

Pour sensibiliser aux milieux aquatiques et à la préservation de la ressource en eau, le Val de Cher Controis va créer une Maison de l'eau et de la biodiversité à l'horizon 2027.



« Nous avons acquis le site du moulin de Rouzeau à Couffy pour le réhabiliter et en faire un lieu de mise en valeur du milieu naturel à vocation touristique et pédagogique » explique Patrick Gibault, vice-président en charge du patrimoine naturel.

Une journée avec ...

Coralie Soleilhac, technicienne de rivière

« Je me sens utile. À ma petite échelle, je contribue à la restauration de la biodiversité et des écosystèmes aquatiques qui ont été malmenés jusque dans les années 80 » souligne Coralie Soleilhac, chargée de mission Milieu aquatique au Nouvel Espace du Cher (NEC). Recrutée en 2020 par le syndicat mixte* qui œuvre sur le bassin versant de la rivière Cher et qui assure une partie de la compétence GEMAPI**, elle est heureuse de contribuer au rétablissement du bon état écologique de la rivière et, surtout, totalement en accord avec son choix de vie professionnelle.

« Après ma licence de biologie et d'écologie, j'ai passé un Master de fonctionnement et restauration des écosystèmes aquatiques continentaux. Mon métier donne du sens à ce parcours » convient Coralie qui est originaire de Haute-Loire.

Les 80 km du Cher, entre Saint-Aignan et Villandry, avec ses affluents, constituent donc le périmètre d'une activité diversifiée qu'elle exerce depuis Bléré, siège du NEC présidé par Jacques Paoletti. Source d'épanouissement, son métier l'amène à travailler sur toute la chaîne d'un projet depuis la consultation des bureaux d'études et entreprises, le suivi des travaux des prestataires, des interventions, l'animation de réunions techniques ou le conseil auprès des riverains.

Des études précèdent souvent les interventions du NEC. C'est le cas d'une étude en cours sur 3 affluents du Cher (Chézelles, Sênelles et Traîne-Feuille). « Elle permettra des aménagements morphologiques comme le reméandrage et l'enlèvement d'ouvrages bloquants » souligne Coralie qui suit de près le projet.

Il en va de même de l'inventaire des zones humides mené par le CDPNE 41 et la SEPANT, « des

éponges naturelles essentielles pour le stockage et la restitution de l'eau, la régulation des crues mais aussi de la plantation de haies et de ripisylves. »



Coralie Soleilhac au bord du Chézelles

« Depuis sa création, le NEC a une action bénéfique pour la continuité écologique du Cher à l'image de la rampe piscicole créée à Saint-Aignan. D'autres projets verront également le jour comme la création de zones humides tampons artificielles à Châteaueux » se félicite Coralie.

Si le sujet ne relève pas de ses compétences, elle regarde positivement le projet de valorisation des maisons éclusières porté par le NEC. « Ces habitats près des barrages à aiguilles ou à clapets sont une très belle porte d'entrée pour les habitants et touristes de Cœur de France à vélo » souligne-t-elle. ■

*** Il est composé des communautés de communes du Val de Cher Controis, Autour de Chenonceaux Bléré-Val de Cher, Touraine Est Vallées et de Tours Métropole Val de Loire.**

**** GEMAPI : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, compétence obligatoire des EPCI depuis le 1^{er} janvier 2018.**

UN ÉTÉ EN FRANCE

AVEC GAUTIER CAPUÇON



Jeudi 10 juillet à 19h30
Site du Moulin Forêt
CHÂTEAUVIEUX

Concert gratuit et en accès libre
Plus d'informations sur so.ge/ueef



Société Générale, S.A. au capital de 1 003 724 027,50 € - 502 130 222 RCS 49854 - Siège social: 29, bd Haussmann, 75009 Paris.

Agenda

CINÉ PLEIN AIR

17 films à la tombée de la nuit dans vos communes tout au long des beaux jours.

06 JUIN > 21 AOÛT
Communes du Val de Cher Controis

Un petit avant-goût de la programmation ?

Avant-soirée
" Chasseur de comètes "
Mathis Poulin revient avec un spectacle festif et universel suivi de la projection de "La Fine fleur".

VEN. 27 JUIN • 20 H 00
Couddes - Étang bon

Au donjon de Montrichard
Les 3 Mousquetaires : d'Artagnan.
JEU. 10 JUILLET
Montrichard Val de Cher

Sur le site antique des Mazelles
Les Figures de l'ombre
MER. 13 AOÛT
Thésée

DIMANCHE EN FAMILLE

Malice de contes, par la Cie Matulu. Spectacle pop-up en musique à partir de 5 ans.

DIM. 08 JUIN • 16 H 00
Mareuil-sur-Cher - Salle du Réveil

Pirassoupi, par le Banquet du Roy. Conte musical, théâtre d'objet tout public à partir de 5 ans.

DIM. 12 OCT. • 16 H 00
Pontlevoy
DIM. 16 NOV. • 16 H 00
Chémery

La Poubelle au roi dormant, par La Petite Main. Théâtre comique anti-gaspi proposé dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, pour tous à partir de 5 ans.

DIM. 23 NOV. • 16 H 00
Noyers-sur-Cher

FÊTE DU JEU

16^e fête du jeu organisée par le service enfance jeunesse communautaire. Entrée gratuite.

MER. 30 JUILLET • 13 H 30
Contres - jardin public

FÊTE DE LA JEUNESSE

4^e fête de la jeunesse avec de nombreuses animations et barbecue géant en soirée.

JEU. 07 AOÛT • 17 H 00
Couddes - Étang Bon

JOURNÉE AUTOUR DE L'ÉCLUSE

Inauguration du parcours sonore [DÉ~RIVES] autour de musiques, lectures, danses, jeux...

20 SEPT. • 10 H 00
Monthou-sur-Cher

VENTS D'AUTOMNE

Festival de musique proposé par l'école de musique communautaire.

22 NOV. • 20 H 30
23 NOV. • 16 H 00
Selles-sur-Cher

Plus d'évènements sur www.val2c.fr



Attention, agenda prévisionnel sous réserve de modifications.

JOURNÉE AUTOUR DE L'ÉCLUSE

20 Sept. 2025 ~ 10h-21h

BUVETTE ET RESTAURATION
SUR PLACE

ENTRÉE
GRATUITE



NEC
Nouvel Espace du Cher

VAL DE CHER
CONTROIS
Territoire de progrès

LOIR&CHER
Nouvel département

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE

Direction régionale
des affaires culturelles

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

RÉGION
CENTRE
VAL DE LOIRE

PACT
PROJET ARTISTIQUE ET
CULTUREL DE TERRITOIRE

Éclats
de
Lire
en Val de Cher
Controis

ZAMZANREC

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine ~ Pour plus d'informations : dpf@le-nec.fr

Suivez toute l'actualité de votre intercommunalité



Site internet
www.val2c.fr

Réseaux
sociaux



Newsletter
tous les 3e
vendredis du mois



VAL DE CHER
CONTROIS
Territoire de progrès